



ASSEMBLEE GENERALE 2024

A Messery, le 28.09.2024, 20h

Présent(e)s
(17) François Perrenoud, Chantal Vieux, Philippe Rappaz, Florent Grenier, Paul Loridant, Sylvie Cymerman, Nicolas Saumagne, Claude Verrière, Jean-François Andrier, Michel Nerboillier, Yves Anselmetti, Hervé Gouinguenet, Yves Roch, Jean-Guy Favrat, François Soulié, Jean-François Traini, Evrard de Bondy

Représenté(e)s
(12) Jean-Yves Parichon, Pascal Herr, Tristan Puig, Pierre Lambert, Christophe Bouvet, Anne de Crouzaz, Heidi Ducas, Bernard Huguenin, Yves Jeanne, Antoine Gubert, François Barbier, Thomas Bartowsky

Invité -

29 participants ou représentés : le quorum est atteint.

Rapport moral 2024

Cette année, trois mises à l'eau ont eu lieu.

Cependant, deux d'entre elles ont provoqué des difficultés :

- . Pour l'une, des difficultés liées au non-respect du règlement intérieur – voir le PV du Conseil du 12 août 2024 – ont conduit à l'exclusion du membre.
- . Pour la seconde, un manque de préparation de la mise à l'eau a conduit à un accident sur la coque du bateau concerné pendant l'opération.

Le point commun entre ces deux histoires est le « syndrome de l'homme pressé », qui brusque les règles d'organisation et de prudence, alors que des solutions simples pouvaient s'offrir à condition d'un minimum de préparation et d'anticipation.

En conséquence, le président réaffirme les principes d'organisation déjà établis, mais qui bénéficiaient d'une certaine souplesse :

- Pas de travaux à Douvaine. Cela nécessitera plus de manutention pour déplacer les bateaux vers Messery, mais permettra de conserver de bonnes relations avec les propriétaires des locaux.
- Le CA a choisi de ne pas donner suite à la proposition de don d'un tracteur Zetor, pour des raisons de prudence qui ont été évoquées dans le PV du Conseil du 12 août 2024.
- Il sera nécessaire d'être plus strict sur les règles prudentielles et administratives (commission technique, présentation d'un agenda des travaux, assurance, ...).

Heureusement, la troisième mise à l'eau, celle du Corsaire jaune de Claude s'est bien passée, et nous l'en félicitons.

Le président tient également à féliciter deux membres dont les travaux sont magnifiques : Yves et sa Bonite, et François et son Corsaire.

Notre objectif : préserver, restaurer, entretenir et naviguer !

Le Président remercie les membres et les bénévoles qui se sont engagés dans les deux manifestations nautiques organisées (ou coorganisées) par l'AVAL en 2024 : la Classique de Sciez, dont le bilan est très bon, et les Journées du Patrimoine à Yvoire, qui ont encore eu un grand succès.

Prochains évènements Vieux Gréments :

12/13 octobre 2024 : les voiles d'Yvoire. L'AVAL n'y est pas engagé, mais nous souhaitons bonne réussite à cet évènement. On ne peut que se féliciter cette nouvelle possibilité de naviguer entre bateaux de tradition.

19/20 octobre 2024 : exposition aux Journées Internationales d'Evian, sous l'égide du musée de la Marine. Plusieurs associations y seront représentées, dont celle des Modélistes Maquettistes du Léman, qui présentera des modèles de haute volée (5 à 10 ans de travail). Les membres sont conviés à profiter de cette manifestation de haut niveau, sur laquelle l'AVAL tiendra un stand de présentation du travail de l'atelier à échelle 1.

1er WE d'août 2025, et septembre 2025 : nous coorganiserons la traditionnelle Classique de Sciez et les Journées du Patrimoine Naviguant.

Le président propose d'organiser une visite au *museo Lariana* sur le lac de Côme.

Au mois de **mai 2025**, semaine du Golfe.

Travaux en commun à l'atelier

Cet hiver, il est prévu de finir la restauration du Lyode en envisageant une mise à l'eau au printemps 2025. Les travaux pratiques sur ce 20m2 sont toujours source bons échanges sur les techniques de restauration des bateaux classiques.

Formations « coup de pouce technique »

Nous proposerons une date pour l'hivernage des moteurs hors-bord.
Une formation à l'entretien et l'utilisation des remorques de route sera également proposée.

Entrée de bateaux prévues

15 SNS, Soprano, Chassiron (Douvaine->Messery), Corsaire de Thomas

[Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.](#)

Rapport financier et approbation des comptes

La dernière clôture ayant eu lieu au mois de novembre 2023, l'exercice est un peu plus court que d'habitude car la période couverte est du 1^{er} novembre 2023 au 15 septembre 2024.

Le **résultat** de l'exercice est un **excédent de : 3'454, 50 €**

Le **solde de trésorerie** au 15/09/2024 est **positif : + 18 874,70 €**.

Événements marquants de l'exercice 2023 – 2024

Revenus :

- Le nombre d'adhérent (42) est stable par rapport à l'an dernier (40).
- Les loyers sont stables également (15'084€ vs 16'274€), l'exercice précédent incluant le rattrapage de l'impayé de loyer de ~1'000€ mentionné lors de l'AG 2022. L'atelier de Messery a été occupé en continu et l'occupation à Douvaine a également été stable par rapport à l'an passé.
- La Classique de Sciez, que nous accueillons pour la seconde fois dans nos comptes en tant qu'organisateur, a eu un impact positif sur nos résultats avec un bénéfice réalisé d'environ 465€. Les bénéfices, sont conservés par l'AVAL et entrent dans le résultat mentionné auparavant.

Dépenses :

- La seule dépense exceptionnelle de cette année a été de créer des supports de communication (flammas à l'effigie de l'association).

- Les frais de fonctionnement sont stables et contiennent en particulier nos assurances, nos frais d'hébergement internet, ainsi que les traditionnelles galettes, vins chauds, et autres diots offerts par l'association à ses adhérents.

Propositions pour l'exercice 2024 - 2025

Compte tenu de notre situation financière nous proposons de maintenir les montants :

- De la cotisation à 20€
- Du loyer à 2,50€/m² par mois pour les bateaux
- Du loyer à 10€/mois pour les remorques

Projet d'investissement : essentiellement communication, travaux de restauration de Lyode, probables investissements dans les locaux.

[Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.](#)

Election du Conseil d'administration

Nom	Statut	Élection
JF Traini	Fin de mandat (élu en 2022)	Réélection unanime
F Grenier	Fin de mandat (élu en 2022)	Réélection unanime
JY Parichon	Élu en 2023	Valide jusqu'à l'AG 2025
S Redureau	Élu en 2023	Valide jusqu'à l'AG 2025
E de Bondy	Élu en 2023	Valide jusqu'à l'AG 2025

Questions diverses

- Le maire d'Yvoire nous fait part du soutien de sa commune à l'AVAL.
- Le président propose la création du poste de vice-président de l'association.
[La proposition est approuvée à l'unanimité.](#)
- Machine à souder des bâches : elle est disponible à l'AVAL. Cependant, le prix de la bâche polyuréthane à souder a suivi l'inflation, et les membres intéressés sont priés de trouver des fournisseurs. De plus, son utilisation sera conditionnée au suivi d'une formation sécurité.
- Machine à bois (rabot-dégo) : elle est à l'AVAL. Cependant nous avons une problématique d'assurance pour l'utilisation de cet outil. L'association *Au Bonheur du Bois* demande que les membres suivent une formation au préalable, et la présence d'un formateur lors de l'utilisation. Il en sera de même pour les membres de l'AVAL.
- Le président propose l'admission de deux nouveaux membres d'honneur :
 - Heidi Ducas
 - Jean-François Andrier[La proposition est acclamée à l'unanimité.](#)

Séance est levée à 21h07

Dégustation de diots offerts par l'AVAL et cuisinés par Eric Vesin que nous remercions tous !